



TON TERRITOIRE

SCHEMA de
COHERENCE
TERRITORIALE

Le
PLAN
d'AMENAGEMENT et de
DEVELOPPEMENT
DURABLES

2017

Le SCoT : L'AMÉNAGEMENT DU THOUARSAIS À L'HORIZON 2035

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui a pour but de planifier l'aménagement du Thouarsais durant les 20 prochaines années et de répondre aux questions qui nous concernent tous : où et comment se loger, où et comment installer les activités économiques, où et comment protéger les espaces naturels, comment préserver et valoriser le cadre de vie, comment se déplacer.

La collectivité s'est engagée dans cette démarche en 2014. Après une première phase de diagnostic, elle construit actuellement le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, cœur du document qui fixe les grandes orientations du SCoT, avec la contribution des acteurs locaux et des habitants.

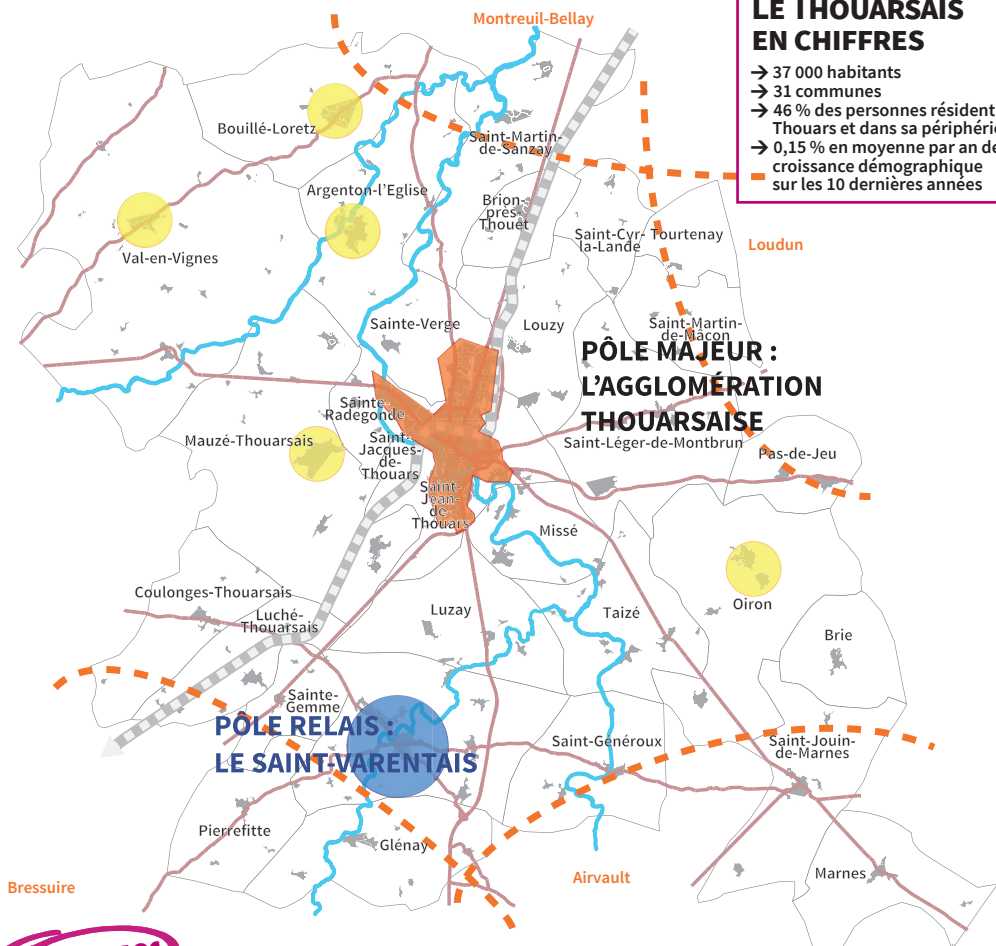
La prochaine étape consiste dans la réalisation d'un document d'Orientations et d'Objectifs, qui établit la mise en œuvre concrète du PADD. Le SCoT doit être approuvé en 2018/2019 pour une mise en œuvre jusqu'en 2035.



L'ORGANISATION TERRITORIALE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

LE THOUARSAIS EN CHIFFRES

- 37 000 habitants
- 31 communes
- 46 % des personnes résident à Thouars et dans sa périphérie
- 0,15 % en moyenne par an de croissance démographique sur les 10 dernières années



OBJECTIFS

- Développer et aménager le territoire dans une logique respectueuse des hommes, de l'environnement et des activités économiques
- Assurer la diversité et la mixité sociale
- Garantir l'équilibre des espaces urbanisés, ruraux, agricoles et naturels
- Utiliser les espaces de façon économe et équilibrée

Organisation territoriale

- Polarité majeure**
Agglomération urbaine composée de Louzy, Missé, St-Jacques-de-Thouars, St-Jean-de-Thouars, Ste-Radegonde, Ste-Verge et Thouars
- Pôle relais (St-varent)**
- Influence du pôle relais**
- Influence de pôles extérieurs**
- Communes rurales et/ou plus résidentielles disposant d'une offre d'équipements et de services plus importante

COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE ET SOLIDAIRE ?

OBJECTIF #1

Favoriser l'accès aux équipements, services et commerces et répondre aux besoins de tous

OBJECTIF #2

Organiser un développement résidentiel équilibré et solidaire

OBJECTIF #3

Favoriser les mobilités durables

LE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT



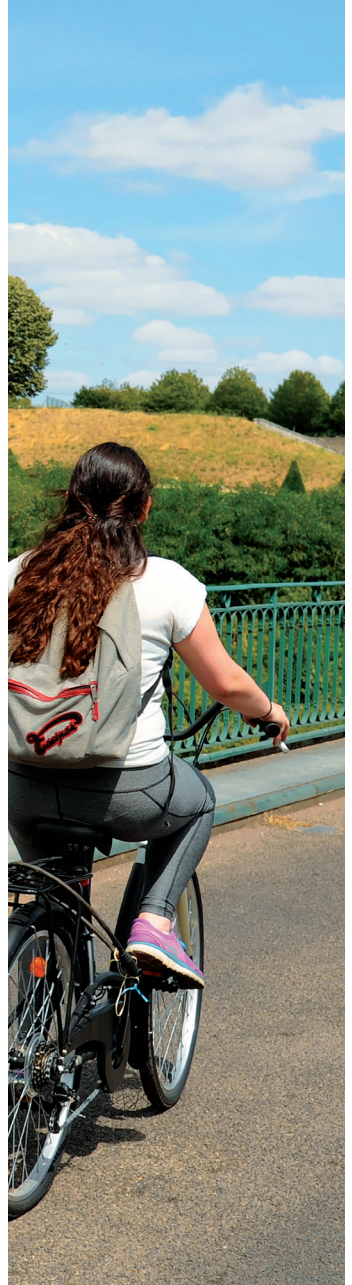
Hausse de la population
+ 0,2 % par an
39 000 habitants en 2035



Taille des ménages
2,02 pers. par foyer



ENTRE 100 ET 145 LOGEMENTS
par an sont à produire par la
construction et la reprise des
logements vacants.



COMMENT SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET INNOVANT DU THOUARSAIS

OBJECTIF #1

Soutenir l'activité économique, moteur du développement territorial

OBJECTIF #2

Accompagner l'activité agricole diversifiée constituante du territoire

OBJECTIF #3

Etre LE territoire de référence en matière d'énergie positive, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique

OBJECTIF #4

Structurer l'offre touristique thouarsaise

OBJECTIF #5

Améliorer l'accès au territoire

LE THOUARSAIS EN CHIFFRES...

- 3200 établissements
- 14 300 emplois
- 19 Zones d'Activités Economiques
- 70% de l'emploi concentré dans le pôle majeur
- 65% du territoire consacré à l'activité agricole

BOUCH
HARCUTERIE
ierry et Evelyne



COMMENT PRÉSERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE EN PÉRENNISANT NOS RICHESSES ?

OBJECTIF #1

Préserver la biodiversité et le bon fonctionnement écologique du territoire

OBJECTIF #2

Faire vivre les richesses du Thouarsais

OBJECTIF #3

Protéger et valoriser les ressources du territoire

OBJECTIF #4

Eviter l'exposition des populations aux risques et aux nuisances

LE THOUARSAIS EN CHIFFRES...

- Consommation d'espace : **+60 ha/an artificialisés**
- **14** captages d'alimentation en eau potable
- **23 Stations d'épuration**
- **287 kg/hab/an** de déchets en 2014



COMMENT PARTICIPER À L'ÉLABORATION DU SCOT ?

Pour faire connaître le SCOT et associer les habitants à sa réalisation, la Communauté de Communes a réalisé une exposition qui circulera dans les communes du territoire selon le calendrier présenté ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des mairies.

EXPOSITION 2017-2018 LE SCOT & LE PLUI DU THOUARSAIS

Les 9, 10/09/2017 → FÊTES DES RELIQUES - ST-JOUIN DE MARNES
Du 4 au 17/09/2017 → TAIZE-MAULAIS
Les 15,16,17/09/2017 → LES CRÉ'ACTIVES - ST-VARENT
Du 18 au 1/10/2017 → PAS-DE-JEU
Les 22,23,24/09/2017 → SALON DE L'HABITAT - THOUARS
Du 25/09 au 8/10/2017 → ARGENTON-L'ÉGLISE
Du 2 au 15/10/2017 → BRIE
Du 9 au 22/10/2017 → BOUILLE-LORETZ
Du 16 au 29/10/2017 → SAINT-JOUIN DE MARNES
Du 23/10 au 5/11/2017 → VAL EN VIGNES
Du 30/10 au 12/11/2017 → MARNES
Du 6 au 19/11/2017 → MAUZE-THOUARSAIS
Du 13 au 26/11/2017 → SAINT GENEROUX
Du 20/11/2017 au 3/12/2017 → SAINTE VERGE
Du 27/11 au 10/12/2017 → COULONGES-THOUARSAIS
Du 4/12 au 17/12/2017 → LOUZY
Du 11 au 24/12/2017 → LUCHE-THOUARSAIS
Du 18 au 31/12/2017 → MISSE
Du 26/12/2017 au 7/01/2018 → STE-GEMME
Du 2/01 au 14/01/2018 → ST-JACQUES DE THOUARS
Du 8 au 21/01/2018 → PIERREFITTE
Du 15 au 28/01/2018 → ST-JEAN DE THOUARS
Du 22/01 au 4/02/2018 → GLENAY
Du 29/01 au 11/02/2018 → THOUARS

Du 5 au 18/02/2018 → LUZAY
Du 12 au 25/02/2018 → SAINTE RADEGONDE
Du 19/02 au 4/03/2018 → BRION PRES THOUET
Du 26/02 au 11/03/2018 → OIRON
Du 5 au 18/03/2018 → SAINT-CYR LA LANDE
Du 12 au 25/03/2018 → SAINT-VARENT
Du 19/03 au 1/04/2018 → TOURTENAY
Du 2 au 15/04/2018 → SAINT-MARTIN DE MACON
Du 26/03 au 8/04/2018 → BIBLIOTHEQUE SAINT-VARENT
Du 9 au 22/04/2018 → ST-MARTIN DE SANZAY
Du 16 au 29/04/2018 → SAINT-LEGER DE MONTBRUN
Du 23/04 au 4/05/2018 → MEDIATHEQUE THOUARS



Vous pouvez retrouver les documents d'urbanisme en cours d'élaboration sur www.thouars-communaute.fr ...

... Où en consultation dans votre mairie ou à :

Maison de l'Urbanisme de la Communauté de Communes
21 avenue Victor Hugo
79 100 Thouars

INFORMATIONS : 05 49 66 68 69
scot@thouars-communaute.fr

➤ www.thouars-communaute.fr



COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION DE MANIÈRE ÉQUILBRÉE ET SOLIDAIRE ?

AXE 3 : FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCES ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS

Les polarités commerciales à Thouars et à St Varent doivent être confortées et un maillage harmonieux en commerces de proximité et services doit être assuré.

Comment ? En favorisant les implantations dans les cœurs de ville, en favorisant un environnement urbain propice au maintien et au développement du commerce, en maintenant les principaux pôles commerciaux (Sainte-Verge, Talencia et Saint-Varent) et en ne développant pas de nouvelle grande zone commerciale, en recherchant la complémentarité et/ou la mutualisation entre les communes, en desservant les personnes isolées (organisation de tournées), en encourageant les démarches commerciales innovantes notamment via l'itinérance et le numérique.

Les prestations de service public doivent être développées.

→ **Comment ?**

- En veillant au maillage et à la qualité de l'accueil des structures petite enfance
- En développant des équipements de proximité et des services dédiés aux jeunes
- En proposer des solutions de mobilité et d'accessibilité pour les jeunes
- En confortant et en adaptant les services d'aides et de soins infirmiers à domicile (personnes âgées et en situation de handicap)
- En œuvrant au maintien de services hospitaliers spécialisés à Thouars en lien avec l'Agence régionale de santé
- En assurant une meilleure coordination des actions et des acteurs autour de la santé (hôpital, pôles santé, libéraux...).

La politique culturelle et les pratiques sportives doivent être promues sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les équipements structurants.

→ **Comment ?**

- En favorisant le rayonnement des équipements culturels (Tyndo, Château de Oiron...)
- En développant et en pérennisant le réseau de lecture publique à tout le territoire, à partir de la future médiathèque « tête de réseau » sur Thouars
- En développant une offre cinématographique à partir du futur cinéma,
- En menant une réflexion sur l'opportunité de réaliser une grande salle de spectacle à long terme, en mobilisant les espaces publics et les éléments patrimoniaux
- En s'appuyant sur les grands équipements « locomotives » (omnisports et aquatiques)
- En contribuant au maintien et à la modernisation des équipements sportifs de proximité, en valorisant les espaces de plein air pour accompagner les nouvelles pratiques (petits équipements modulaires, parcours sportifs/santé).

COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION DE MANIÈRE ÉQUILBRÉE ET SOLIDAIRE ?

AXE 4 : FAVORISER LES MOBILITÉS DURABLES

Sur notre territoire rural où la voiture est reine, il s'agit d'optimiser les usages alternatifs à celle-ci.

→ **Comment ?**

- En développant les infrastructures, les équipements et projets innovants (parking relais, mobilité verte, véhicule électrique, covoiturage...)

Pour cela, il est nécessaire d'encourager la pratique des modes doux, c'est-à-dire le déplacement piéton, vélo...

→ **Comment ?**

- En développant des aménagements (ex: pistes/bandes cyclables) : entre les principaux bourgs du territoire et à l'intérieur des centres bourgs
- En sécurisant les axes aménagés, en mettant en place des services pour favoriser cette pratique (écomobilité scolaire (ex: pédibus), mise à disposition de vélos...)

Enfin, les réseaux de transport collectif doivent être soutenus

→ **Comment ?**

- En développant les pratiques intermodales, c'est-à-dire l'utilisation de différents modes de transport pour un trajet, notamment en consolidant le Pôle d'échange multimodal de la Gare à Thouars,
- En confortant l'étoile ferroviaire (fret et voyageur),
- En maintenant les réseaux collectifs ferroviaire et routier et favorisant leur utilisation, en optimisant le réseau de transport collectif intercommunal pour répondre aux différents besoins,
- En expérimentant de nouvelles formes de transport adaptées aux territoires peu denses

